Le boxeur nordiste THURU prendra-t-il, ce soir, sa revanche sur MOLINA

Le tourquennois Alvérel contre Veyret

Ce soir, à la Salle Wagram, à Paris, se disputera le match-revanche Molina-Thuru. Lors d'une première rencontre, le champion de France des poids moyens battit aux points le Nordiste, mais par une marge assez étroite et c'est ce qui motive la revanche de ce soir. Notons qu'une victoire de Thuru lui donnerait les plus sérieuses chances d'obtenir une rencontre officielle pour le titre ; cette éventualité ne pourra que décupler son désir de vaincre.

En deuxième match, Alvérel, de Tourcoing, qui vient de faire en face de Riond, une excellente rentrée, sera mis en présence de Veyret, qui s'est affirmé comme un de nos meilleurs poids mi-moyens d'avenir.

Le drame conjugal de Lille

L'AUTOPSIE DE LA VICTIME A ÉTÉ PRATIQUÉE HIER

M. Muller, médecin-légiste, a pratiqué hier à l'autopsie du cadavre de Mme Vandredeuil, née Kelner, qui fut tuée à Lille, par son mari, dans les circonstances que nous avons relatées.

Le praticien a conclu que la malheureuse victime était morte de la blessure qu'elle avait reçu au bas-ventre par un coup de couteau, qui lui perfora les intestins.

CE QU'ON DIT DANS LE QUARTIER DE WAZEMMES

L'émotion causée par l'horrible drame, a été grande dans le quartier de Wazemmes, et l'on plaint la malheureuse victime qui était bien estimée.

D'autre part, on est satisfait d'être débarrassé de Vandredeuil, qui était la terreur du quartier et redouté par tout le monde.

Nous avons relaté hier les brutalités inimaginables qu'il faisait subir à son petit garçon âgé de trois ans

Les deux fillettes de la victime que le meurtrier avait légitimées en se mariant, n'étaient pas épargnées par les violences de la brute.

Vandredeuil prenait un malin plaisir à les maltraiter et à les traîner par les cheveux autour de leur chambre. Si la mère intervenait, le violent personnage retournait sa colère sur la pauvre femme.

N'allait-il pas, lorsque la petite famille se mettait à table, jusqu'à retirer les aliments des assiettes des fillettes, et jeter ceux-ci dans le feu privant ainsi de manger sa femme et ses enfants ?

A la nouvelle année, Mme Vandredeuil avait acheté deux manteaux pour ses filles. En voyant les vêtements, la brute s'en empara, et, après avoir essuyé le parquet avec, il les brûla devant les pauvres gamines tout en larmes.

Pendant les nuits d'hiver il n'allait jusqu'à enlever les couvertures des lits des enfants laissant les fillettes grelotter jusqu'au matin

Par ces quelques renseignements complémentaires recueillis dans le quartier de Wazemmes, on se rendra compte de la triste mentalité de l'assassin.

Un bandit masqué dévalisa un industriel

Hier matin, vers 4 heures, un individu masqué, qui avait dû pénétrer par le toit, 29, avenue de Villiers, à Paris, dans l'hôtel occupé par M. Georges Haviland, industriel faïencier de Limoges, 60 ans, lui a dérobé, sous la menace du revolver, 1.000 francs, deux bagues, deux montres, le tout d'une valeur de 130.000 francs. Il s'est enfui par le toit en refermant les portes à clef.

Au Conseil interdépartemental de la Préfecture du Nord

LE TRAGIQUE ACCIDENT D'AUTO DE «LA BATTERIE» A ÉTÉ ÉVOQUÉ HIER

Le Conseil interdépartemental de la Préfecture du Nord a eu, hier, à délibérer sur le procès suivant :

Le 15 juillet 1926, M. Bautier, directeur de banque accompagné des époux Dacquet, suivait, en auto la route d'Oignies à Courrières.

Il était 23 h. 30 environ, à un certain endroit « La Batterie », la route dévie à droite, M. Bautier l'ignorait sans doute de sorte qu'il continua en ligne droite son chemin, s'engagea sur un terrain non chaussé (ancien passage), descendit le talus qui se trouvait à son extrémité, et franchit le chemin de halage et alla s'enliser avec ses amis et la voiture qu'il conduisait dans le canal où il trouva la mort, ainsi d'ailleurs que M. Dacquet.

Mme Vve Bautier intentait donc un procès contre l'Etat, « responsable » d'après elle de l'accident, car l'Administration des Ponts et Chaussées n'avait pas pris les précautions nécessaires pour indiquer la déviation de la route et elle réclamait 500.000 francs de dommages-intérêts

L'affaire qui a été examinée hier à Lille, aura une solution prochainement, mais l'Etat n'admet pas la responsabilité qu'on lui incombe : « la route a été déviée en 1912, ce n'est donc pas d'hier, dit l'avocat qui représentait l'Administration. Il est de plus prouvé, ajoute-t-il, que M. Bautier a manqué de prudence, de sang-froid même, que cet ancien chemin tragique était depuis longtemps touffu d'herbes et impraticable ».

Un Congrès d'acheteurs américains visitera les principales villes industrielles de France

IL SE RENDRA DANS LA RÉGION DU NORD AU COURS DE LA PREMIÈRE SEMAINE D'AOUT

On nous informe que plusieurs centaines d'acheteurs en gros américains, appartenant tous à la puissante association « Garment Retailers of America », qui groupe tous les chefs de maison des grands magasins et importantes maisons de détail des Etats-Unis, arriveront en France le 22 juillet et y resteront jusqu'au 18 août.

Leur but est d'intensifier leurs achats en France et de rechercher, en collaboration avec les personnalités françaises les plus qualifiées, les meilleurs moyens d'améliorer les relations commerciales franco-américaines.

Les gouvernements américains et français patronnent cette importante manifestation, qui se déroulera non seulement à Paris, mais dans les principales villes de France.

La première semaine du séjour des acheteurs américains sera réservée à Paris.

Au cours de la deuxième semaine, c'est-à-dire du 29 juillet au 4 août, ils visiteront la **région du Nord**, ainsi que Ostende et Bruxelles.

Voici d'ailleurs l'itinéraire des visiteurs américains : Les 28 et 29 juillet, Paris-Plage ; le 30 juillet, Calais ; les 31 juillet et 1er août, Bruxelles ; le 2 août, Lille, Roubaix, Tourcoing ; le 3 août, Caudry, Cambrai et Saint-Quentin ; les 4 et 5 août, Dieppe, Rouen et Deauville.

Les deux semaines suivantes seront consacrées à la visite du reste de la France.

"Pivolo" et ses compagnons vont mieux

La Direction Générale de l'Aéronautique vient de recevoir du capitaine Pelletier Doisy, le télégramme suivant :

« Blessés mieux, espérons quitter Akiab 10/6 via Rangoon Colombo France début juillet. »

PELLETIER DOISY.

Les jurés de Colmar continuent d'entendre des plaidoiries

A l'audience de mardi matin, Me Jaeglé termine sa plaidoirie. Il refait l'historique du problème alsacien. « Ce n'est pas, dit-il, l'Alsace qui a changé de sentiment, mais les événements qui, en 50 ans, l'ont fait changer trois fois de régime. Il faut acquitter les accusés qui ont voulu simplement défendre la personnalité de l'Alsace. »

Après une suspension d'audience, Me Fourrier prend la parole. A son avis, l'autonomisme n'est que la forme alsacienne du pacifisme. L'Alsace riche ne voulut pas avant la guerre travailler pour l'Allemagne. Elle a toujours tenu à garder son particularisme.

Comme il est midi, l'audience est levée.

Elle est reprise à 14 h. 30, et Me Fourrier achève sa plaidoirie dans une péroraison tirée d'un discours de Victor Hugo prononcé en 1871 et qui s'achève par ces mots : « Notre vengeance, c'est la fraternité ! »

Me Klein prend ensuite la parole. Il s'efforce de démontrer que le complot n'existe pas et que les autonomistes n'ont jamais voulu agir illégalement.

Enfin, il termine, et le président lève l'audience. Trois plaidoiries seulement ayant été prononcées, le verdict ne pourra être rendu aujourd'hui.

Les Fêtes de Lille

A L'OCCASION DE LA FÊTE FÉDÉRALE, DES MILLIERS DE MUSICIENS MOBILISERONT, DIMANCHE ET LUNDI, DANS LA CAPITALE DES FLANDRES

Le maire de Lille se fait un devoir d'annoncer que défileront, dimanche et lundi, en la capitale des Flandres, deux cent onze sociétés musicales et chorales.

Il en publie ci-dessous la répartition entre les différentes régions :

1° Belgique, dix-sept ; 2° Loiret, une ; 3° Oise, deux ; 4° Somme, cinq ; 5° Pas-de-Calais, quarante-trois ;

Entre les arrondissements du Nord : 1° Avesnes, quatre ; 2° Cambrai, six ; 3° Douai, dix-sept ; 4° Dunkerque, trois ; 5° Hazebrouck, six ; 6° Lille, quatre-vingt-douze ; 7° Valenciennes, quinze.

TRENTE-QUATRE CONCERTS

Le maire de Lille porte à la connaissance de la population lilloise et des sociétés inscrites au Festival, qu'à l'issue du défilé, dimanche après-midi, trente-quatre concerts seront donnés aux lieux ci-contre :

Lille-Centre. — Place Philippe-de-Girard ; Jardin Vauban ; Square Henri-Ghesquière ; rue du Marché ; Place Nouvelle-Aventure ; Square Ratisbonne ; Square Morisson ; rue de la Barre.

Lille-Est. — Boulevard de l'Usine ; angle des rues Gustave-Delory et Saint-Sauveur.

Lille-Nord. — Square Grimonprez ; Place aux Bleuets ; Place des Patiniers.

Lille-Nord-Est. — Jardin de Fives ; Place Madeleine-Caulier ; Place des Girondins ; Place Désiré-Boucher ; rue du Vieux-Faubourg.

Lille-Ouest. — Place Saint-André ; Place du Concert.

Lille-Sud. — Place Vanhoenacker ; Place Arago ; rue de Douai ; Place Philippe-le-Bon.

Lille-Sud-Est. — Place Jacquart ; Vieux-Marché-aux-Chevaux.

Lille-Sud-Ouest. — Angle des rues des Bois-Blancs et de Tourville ; angle des avenues du Colisée et de Dunkerque ; place de l'Arbonnoise ; place Catinat ; place Barthélémy-Dorez ; place Antoine-Tacq ; boulevard Montebello ; place Casquette.

DEUX CENT ONZE SOCIÉTÉS DIX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE EXÉCUTANTS

Le maire de Lille se fait une joie de faire connaître que prendront part, dimanche, au Festival : deux sociétés d'accordéonistes ; douze sociétés de trompettes ; vingt-six chorales ; cent soixante et onze musiques, en tout : deux cent onze sociétés ; dix mille quatre cent soixante-seize exécutants.

LE DÉCOR DE LA GRANDE-PLACE

Le maire de Lille fait connaître que, de vingt et une heure à vingt-quatre heures, les samedi, dimanche et lundi, la Grande-Place sera décorée et illuminée, de façon féérique, suivant le mode ci-contre : 1° aux quatre coins : neuf mâts de douze mètres ; 2° décoration et illumination de la colonne dite de la « Déesse » ; 3° le portique rue des Sept-Agaches ; 4° tour de la Grande-Place. L'ensemble du décor lumineux comptant douze projecteurs, quatre mille cent soixante-cinq lampes.

L'emprunt de conversion

AVIS AUX SINISTRÉS PORTEURS D'O. D. N. 1919-1929

L'attention des sinistrés est appelée sur les dispositions spéciales du décret du 30 avril 1928 et des arrêtés des 30 avril et 3 mai 1928 relatives à la conversion ou au remboursement des obligations décennales type 1919-1929 qui leur ont été remises en paiement des indemnités de dommages de guerre.

Les porteurs de ces obligations ont la faculté, pendant la période expirant le 8 juin 1928 inclus, soit de demander le remboursement au pair diminué des intérêts du 8 juin au 16 novembre 1928 qui seront payés d'avance le 16 mai et non encore acquis le 8 juin) de leurs valeurs, soit d'échanger ces valeurs contre des rentes 5 % nouvelles, amortissables en 75 ans.

Cette double faculté existe aussi bien pour les *obligations de la Défense nationale inaliénables* que pour les aliénables. Elle intéresse donc les sinistrés en général en leur offrant la possibilité, soit de réaliser immédiatement la valeur au pair des dites obligations, soit d'obtenir la conversion de titres inaliénables en des titres du nouvel *emprunt qui seront aussitôt après l'émission* cotés en Bourse et par conséquent *négociables*.

D'autre part, l'Administration des finances étudie la possibilité de faire lever l'inaliénabilité des obligations sexennales du type 1925-1931.

Lorsque les dispositions auront été prises à cet effet, les détenteurs de ces titres pourront sans difficulté les négocier en Bourse.

BONS TRENTENAIRES

Cert. Imp. RESTATIONS EN NATURE. Banque ESTIÉVENART, 43, r. des Arts, LILLE

UNE PROTESTATION DES PORTEURS DE TITRES OTTOMANS

Les porteurs européens de la dette ottomane se sont réunis hier, à Paris.. Ils ont appouvé le contrat conclu avec le gouvernement turc, mais ils ont protesté unanimement contre sa demande de décalage d'un an pour le paiement des coupons. Ils demandent que le premier soit payé le 1er juin prochai net le second le 25 novembre.

QUADRUPLE ASPHYXIE

M. Gardet, commissaire de police, était appelé à constater hier matin au n. 3 de la rue de Bretagne, à Paris, où habitent depuis plusieurs années la famille Prevot-Billard, composée du père, 78 ans ; de la mère, 61 ans et de deux filles, Simone, 18 ans et Alice, 15 ans, une quadruple asphyxie occasionnée par le gaz d'éclairage.

Quand le magistrat pénétra dans l'appartement, il trouva M. et Mme Prévot-Billard étendus sur le sol et inanimés. Les deux filles donnaient encore signe de vie. Elles furent en hâte transportées à l'Hôtel-Dieu où on put les ranimer. Néanmoins, leur état demeure grave.

DISSOLUTION DE RÉGIMENTS DANS LE 1er CORPS D'ARMÉE

Seront dissous au cours du deuxième semestre de 1928 : le 509e Chars de Combat, VALENCIENNES ; le 6e Chasseurs à Cheval, SAINT-OMER ; le groupe du 17e Artillerie, MEZIÈRES.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande Rue.

TOMBÉ DE SON SIÈGE, UN LIVREUR DE CHARBON EST SÉRIEUSEMENT BLESSÉ PAR SA VOITURE

Un accident, de caractère très grave, s'est produit lundi, vers 19 h. 30, dans la rue de Beaurewaert, dans les circonstances suivantes :

Le chef des magasins de charbons de la Coopérative « La Paix », dont le siège est 78, boulevard de Belfort, M. Félicien Vandysghem, demeurant 18, rue Galilée, ayant une importante livraison de combustible à effectuer, décida d'accompagner ses deux garçons livreurs, de manière à les aider dans leur tâche.

Et, tous trois, après avoir assuré un lourd chargement, prirent place sur la petite banquette, servant de siège et située à l'avant de la voiture.

Rien d'anormal, pendant une partie du trajet. Cependant, rue de Beaurewaert, en raison du mauvais état de la chaussée, le véhicule tangua de façon brutale.

Soudain, à la suite d'un cahot provoqué par l'affaissement de la roue avant du camion dans une excavation, M. Félicien Vandysghem, assis à l'extrémité de la banquette fut violemment arraché de son siège et projeté en avant.

Il roula sur le sol et, sous les yeux affolés de ses employés, une des roues lui passa sur le corps.

Le malheureux, broyé, meurtri et râlant, fut aussitôt secouru par ses garçons, qui le transportèrent dans un débit voisin. M. le docteur Dispa vint lui donner les premiers soins. Après quoi, le blessé refusant d'être hospitalisé, fut transporté à son domicile.

Il y fut visité par M. le docteur Dupré, qui releva une entorse de l'épaule gauche et des contusions diverses, avec fracture probable de la hanche, de nature grave, mais qui, sauf complications, ne paraissent pas de nature à mettre en danger les jours de M. Vandyshgem.

ESTOMAC

Si vous avez une digestion difficile, ballonnements, aigreurs, vomissements, douleurs dans le creux de l'estomac et dans le bas des côtés, points dans le dos et sous le sein gauche, coliques, syncopes, vertiges, rêves et cauchemars, sommeil agité, constipation, manque d'appétit, **nous garantissons le soulagement.**

Herboristerie BONTÉ, 315, r. du Blanc-Seau, TOURCOING (fermée dimanches et fêtes à 1 h.)

UN ATTELAGE EST TAMPONNÉ PAR UN CAMION AUTOMOBILE

Lundi 21 courant, vers 15 heures, une voiture attelée de deux chevaux sortait de l'usine Lepoutre, rue de Mouvaux. Au même moment, un camion automobile, piloté par M. Ferdinant Lecoilot, âgé de 30 ans, chauffeur d'auto, demeurant 190 bis, rue de Paris, à Lille, passa devant la porte de l'usine. Malgré tous les efforts du conducteur, le *tamponnement inévitable se produisit*. Fort heureusement, personne ne fut blessé. Les dégâts matériels sont peu importants. M. Chevalier, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

VOL DE LAINE FILÉE

Depuis quelque temps, on constatait à l'établissement Valentin Roussel fils, rue de la Paix, la disparition de laine filée. Une surveillance discrète fut exercée et les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur une employée de la maison, Mme Maria Lermitte, 34 ans, encaisseuse.

M. le commissaire de police du 4e arrondissement, informé, ouvrit une enquête. Une perquisition opérée au domicile de Mme Lermitte, rue des Chasseurs, fit découvrir une quantité de laine évaluée à environ 1.250 francs

Devant l'évidence, Mme Lermitte dut avouer ses agissements. Un procès-verbal a été transmis au Parquet. L'inculpée, en raison de sa situation de famille, un enfant en bas-âge, a été laissée en liberté provisoire.

Le Succès de la Foire de Paris

Tour à tour le Ministre du Travail, M. André FALLIÈRES, en inaugurant le 12 mai la Foire de Paris, et M. Gaston DOUMERGUE, Président de la République en la visitant le 14, ont publiquement manifesté leur satisfaction des considérables progrès accomplis par l'actuelle Foire de Paris comparée à ses devancières : non seulement à cause de son ampleur et du nombre de ses exposants, *mais surtout en raison de sa* magnifique ordonnance, de son aspect général très imposant et, à un point de vue plus spécial, de son très large développement technique.

De tous pays, les acheteurs son venus extrêmement nombreux, et dans tous les groupes se manifeste un courant d'affaires qui, chaque jour, s'élargit.

Déjà les exposants s'inquiètent de renouveler sur des espaces plus étendus leur participation pour l'an prochain. Tandis que le comité lui-même, désormais à l'étroit dans l'immense Parc des Expositions, se préoccupe de son côté des agrandissements nécessaires. Tout, en un mot, indique que la FOIRE DE PARIS, si grande soit-elle déjà, est appelée à grandir encore immensément.

Tous les visiteurs de la Foire Commerciale de Lille gardent le souvenir de la monumentale Machine à Laver « NEC PLUS ULTRA » qui dominait tous les halls environnants. Ce stand original constitue également, Terrasse H, une des attractions les plus remarquées à la Foire de Paris. Il nous faut dire également que des commandes très importantes sont enregistrées, motivées d'ailleurs par la qualité des modèles présentés. Précises, indéréglables, d'une conception mécanique très simple et très robuste, les laveuses « NEC PLUS ULTRA » constituent le dernier cri du progrès. Direction et salles de vente à Lille, 73, rue Faidherbe. Téléphone : 28.07.

EN L'HONNEUR DE FRANCIS BOUSQUET DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

L'administration du Conservatoire et l'Association des Professeurs, désireuses de fêter le brillant succès obtenu par M. Francis Bousquet, directeur du Conservatoire de Roubaix, dans sa production à l'Opéra-Comique, du drame lyrique « Sarati le Terrible », lui offrirent un banquet le samedi 26 mai, à 19 heures 30.

Cette manifestation, au cours de laquelle un souvenir sera remis au brillant et sympathique compositeur, aura lieu au Cercle de l'Industrie.

PIEDS SENSIBLES... Chaussez-vous chez Boucau-Vereecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix

LA SOIRÉE DE GALA DU 24 MAI AVEC LE TÉNOR ITALIEN M. NINO-SINI

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, le gala artistique qui aura lieu jeudi prochain 24 mai, à 20 heures 30, dans la salle Pierre Destombes, au Conservatoire National de Musique. Des artistes de premier ordre se feront entendre au cours de cette soirée qui, d'ores et déjà, est assurée du plus grand succès.

Tout le monde à Roubaix connaît, au moins de réputation, le célèbre ténor italien, de la Scala de Milan : M. Nino-Sini. Il a donné plusieurs auditions remarquables de « bel canto ». Doué d'une voix très pure et très belle, M. Nino-Sini, est de plus un musicien consommé ; et sans tomber dans les fioritures et les enjolivures que l'on rencontre souvent chez les chanteurs italiens, il concrétise le chant particulier de notre sœur latine : chant expressif, et d'un sentiment intense.

Nous entendrons également, toujours avec le même plaisir, Mme Bulté-Carpentier, qui interprétera, au piano, des œuvres de Chopin et de Saint-Saëns. Cette charmante artiste nous donnera ainsi l'occasion d'apprécier, une fois de plus, ses remarquables qualités de musicienne qui possède à fond l'art de l'interprétation.

Enfin, M. Alphonse Carpentier, 1er prix du Conservatoire de Paris, se fera entendre dans des œuvres de Debussy, de Chopin et d'Albert Roussel, le grand compositeur tourquennois, et dont, cet hiver il donna, à Lyon, une brillante interprétation.

Nous donnons ci-dessous le programme de cette soirée artistique :

Première partie. — Sonate N° 3 (Haudel) pour flûte et piano ; — Tu es Belle et Nuit de Lune, de Schumann, par M. Nino-Sini ; — Nocture, en si b mineur, et Fantaisie impromptu, de Chopin, Mme Bulté-Carpentier ; — Joueurs de Flûte (Albert Roussel) pour flûte et piano ; — Nuit de mai (J. Brahms) et Sérénade (Schubert), par M. Nino-Sini.

Deuxième partie. — Sérénata (P. Mascagni) et Mattinata (R. Léoncavallo), M. Nino-Sini ; — Syrinx (C. Debussy), pour flûte seule, et Le Rossignol en amour (F. Couperin), pour flûte et piano ; — Allegro Appasionato (Saint-Saëns), par Mme Bulté-Carpentier ; — Air de Faust, de Méfistofèle (A. Boito) et Impromptu, de André Chénier (Giordano), par M. Nino-Sini ; — Nocturne et Valse (Chopin) arrangées pour flûte et piano par Taffanel.

La location reste ouverte chez le concierge du Conservatoire, rue de Soubise. — Prix des places : 12, 8, 5 et 3 francs.

Balances et Bascules

Morival

4, 6, Rue du Priez. Lille.

LA POLICE DES CAFÉS

Il est rappelé aux débitants de boissons qu'en vertu de l'arrêté municipal en date du 30 mai 1925, ils pourront tenir leur établissement ouvert **jusqu'à deux heures du matin**, les nuits des 26 au 27, 27 au 28 et 28 au 29 mai 1928 (Fêtes de la Pentecôte).

En outre, à l'occasion des dites fêtes, l'administration municipale autorise ces commerçants à laisser danser et jouer de la musique dans leur débit, **jusqu'à minuit**, aux dates sus-indiquées.

Psst ? ? Quelle chaussure portez-vous ? La meilleure, signée : **Boucau**, 5, rue Pierre Motte Roubaix.

CHAMBRE DE COMMERCE

Principaux documents reçus au cours de la semaine écoulée :

Adjudications. — Produits mélassés ; Carbure de calcium ; Mobilier pour troupe.

Marchés étrangers. — La situation économique en Egypte ; L'Esthonie économique.

Douanes. — Modifications douanières au Canada (textiles) ; Tarif douanier applicable aux marchandises originaires des Etats-Unis à Canada (tableau).

Divers. — Le problème du bois en Roumanie ; offres et demandes de représentation ; affrètement ; avis de départs de navires.

POUR VOS **MEUBLES**

Voyez MOUTON-BYGODT

48, rue des Tanneurs, LILLE et 32, rue Neuve

Sociétés et comités

COMITÉ DES FÊTIVITÉS DES QUARTIERS SAINTE-ELISABETH ET FRATERNITÉ. — Le Comité organisateur tiendra son assemblée générale (toutes commissions réunies) le jeudi 24 courant à 19 h. 30, à son siège, café de la « Betterave », 175 bis, rue de Lannoy. MM. les Présidents, vice-présidents et secrétaires des diverses commissions y donneront communication de leurs travaux et il sera procédé à la mise au point définitive du programme général qui paraîtra dans quelques jours : après avoir été soumis au Comité Directeur des Festivités de Roubaix. Tous les membres du Comité sont priés d'être présents à l'heure fixe, l'ordre du jour étant très chargé. La présente communication tiendra lieu de convocation.

ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Les anciens militaires belges qui ont encore des obligations militaires peuvent obtenir un certificat de présence pour exemption à la revue, munis de leurs papiers ainsi que de la dernière mutation les jeudis et dimanches jusqu'au 10 juin, le jeudi de 16 h. 30 à 20 h., le dimanche de 10 h. à midi, café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, à Roubaix.

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Aujourd'hui mardi, répétition générale à 19 h. 30 au siège.

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

Reins, Vessie, Voies urinaires

Douleurs d'urines, avant, pendant ou après sanguinolentes, troubles, à mauvaises odeurs, purulentes, Coliques, Néphrétiques, Pierre, Gravelle. Soulagement garanti ou argent remboursé. Herboristerie Bonté, 315, r. Bl.-Seau, Tourcoing.

ETAT CIVIL

Naissances. — Gisèle Coreau, 117, rue Beaurewaert. — Madeleine Modart, rue Carpeaux, passage Modart, 17. — Jeannine Cocu, boulevard Gambetta, 56. — Françoise Vandendriessche, 59, rue du Curoir. — Jean Villeneuve, 93, rue Pellart. — Jacqueline Noyelle, 54, rue du Parc, cour Vaissier, 5. — Charline Vandewinkèle, 114, rue des Anges. — Jean Gosmant, 4, rue Henri-Regnault. — Robert Peeters, 120, rue de Naples. — Georges Vlieghe, 159, Grande-Rue. — Arlette Bauwens, rue d'Epinal, 6. — Claude Vandevelde, 129, rue de la Potennerie.

Publications de mariages. — Eugène Basquin, teinturier, rue de Denain, 10, et Renelde Marliot, soigneuse, à Roubaix. — Christiaens René, apprêteur à Wattrelos, et Simone Liévrouw, bonnetière, 162, rue de Flandre. — Edmond Tarville, empl.-comptable, 64, rue Charlemagne, et Gabrielle Chuffart, mécanicienne à Lille.

Décès. — Alexandra Wozniak, épouse Jerysz 36 ans, rue Pierre-Motte, 55. — Alfred Deschamps, veuf Dutrieux, 68 ans, rue de la Perche, impasse du Midi, 11.

ROUBAIX-CASINO-PALACE

Direction PICO. Téléph. 13-14. Programme du 19 au 24 Mai : 9 Attractions vedettes : LES GALIGARI, extraordinaires excentriques ; ROLF HANSEN, le roi des manipulateurs ; PRIOR, fin humoriste ; LES GOITARS, gladiateurs de force ; SOUKS et LAUNAY, sketch « Le Bouif hilarant » ; Dick CARTER, l'évadé perpétuel ; GERALDO et GERDA, jongleurs ; LES MADELINE, trio original danses ; René DE BUXEUIL, compositeur aveugle, s'accompagnant lui-même au piano. Nul doute que ce programme qui est de tout premier ordre et n'est composé qu'avec des vedettes des plus grands music-hall du monde, fera encore un triomphal succès et amusera les petits comme les grands. Location tous les jours à partir de 10 h., 12 place de la Liberté.

Emprunt 5 % Amortissable

Adressez-Vous sans retard au

CREDIT DES FLANDRES

LILLE — 54, RUE JACQUEMARS-GIÉLÉE, 54 (Angle de la Place de Strasbourg) — **LILLE**

QUI VOUS INDIQUERA LES DIFFERENTS MOYENS DE SOUSCRIRE.

WATTRELOS

Le feu dans une filature de coton

100.000 FRANCS DE DÉGATS ENVIRON

Hier, vers 15 h. 10, le poste des sapeurs-pompiers de Roubaix était sollicité pour procéder à l'extinction d'un incendie qui venait de se déclarer dans la filature de coton Paul Sion et Fils, rue du Mont-à-Leux, 108.

Le feu, qui avait pris naissance dans une des salles de mélanges avait été communiqué à des rouleaux de coton préparés pour les cardes, par une étincelle provenant de l'interrupteur d'un moteur.

Le personnel de l'établissement, en attendant l'arrivée des sapeurs-pompiers, se mit en devoir de combattre l'incendie qui, dès l'intervention rapide des pompiers, fut attaqué au moyen de deux lances approvisionnées par l'auto-pompe et un réservoir qui se trouvait dans l'usine.

Il fallut déblayer toute la quantité de coton avarié pour éviter la propagation du sinistre.

L'extinction fut complétée dans la cour de l'établissement, où les balles en échauffement avaient pu être transportées.

Les bâtiments n'ont pas souffert, ni les machines. Il n'y aura donc pas de chômage.

Les dégâts, évalués à environ 100.000 francs, sont couverts par une assurance.

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR. — Les douaniers de la brigade de Wattrelos ont arrêté à l'intersection des rues Neuve et de la Concorde, le nommé Coatannay Jean, âgé de 24 ans, mouleur, demeurant à Méru (Oise) rue Louis de Hays, qui transportait 17 kilos de tabac de provenance étrangère.

Le fraudeur sera transféré à la Maison d'arrêt de Lille, aujourd'hui.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 24 mai 1928, séances de consultations de nourrissons à 9 heures à l'école de filles de la rue de Boulogne et à 14 h. 30 à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

ETAT CIVIL. — **Naissances :** Odette Verrote, 22, rue Vernotte. — Ghislaine Hochin, rue des Champs, 42.

Publications : Jules Demarque, tisserand, rue de Vaillant, Cité Franchomme 2 à Hem et Emérance Vancauwenberge, tisserande, rue de Tourcoing, Impasse Delcroix, 10. — Léon Castelain, cordonnier, rue de Roubaix 105 et Marie Vanhautte, s. p. rue Pierre Catteau, 11.

En été l'alcool de menthe RICQLÈS est indispensable

CROIX

UNE RIXE DANS LA RUE. — Hier, dans la journée, deux ouvriers belges, Arthur Christiaens et Julien Vandendriesch, travaillant au chantier de M. Deltombe, entrepreneur, demeurant au Boulevard Carnot à Roubaix, avaient pris, dans un café du Vélodrome, à Croix, plusieurs petits verres. Ils sortirent dans la rue et pour une raison futile, ils se prirent de querelle. Un agent de police qui passait non loin de là vint mettre d'accord les deux ivrognes, en les emmenant tous deux au poste de police. Ils furent l'objet d'un procès-verbal.

UN VOL DANS UNE MAISON EN CONSTRUCTION. — Une plainte pour vol d'un regard de citerne, commis dans une maison en construction, à l'angle de la rue des Ogiers et de Mirabeau, a été déposée entre les mains de M. le Commissaire de police, qui a ouvert une enquête pour retrouver l'auteur de ce vol.

A QUI LA BICYCLETTE ? — La semaine dernière on a trouvé sur le trottoir du bureau de poste, une bicyclette qui fut déposée au commissariat de police.

Le propriétaire du vélo peut venir le réclamer à M. Bicheyre, commissaire de police, mairie de Croix.

PUPILLES DE LA NATION. — Les familles des pupilles de la nation, récemment incorporés sont priés de faire connaître l'adresse militaire de ceux-ci à la Mairie (Secrétariat 1er étage) en vue de leur attribuer pendant leur incorporation et jusqu'à leur 21e année révolue, une subvention spéciale de 15 fr. par mois.

ETAT CIVIL. — **Naissances :** Bondroit Jacqueline, rue Jules Guesde, 29. — Michens Richard, rue Voltaire, 35.

A LA VIERGE NOIRE

227, rue Gambetta, 227, à LILLE

REMBOURSE LE VOYAGE à Tout Acheteur

(Voir plus loin aux Annonces)

WASQUEHAL

LE COIN DES ACCIDENTS. — A la Filature du Nord, l'apprenti Théophile Benaut, 14 ans 8, Impasse du Plomeux à Wasquehal, entorse tarso-métatarsienne : 12 jours de repos.

— A la Raffinerie de pétrole, Henri Rasseneur, 44 ans, 36, rue d'Hem à Flers, entorse de l'épaule gauche, 12 jours de repos.

— A la Filature du Nord, le manœuvre Prosper Vermeulen, 24 ans, rue G. Dubled à Wasquehal, contusion profonde de la face dorsale du pied gauche, 20 jours d'incapacité de travail.

— A la même usine, Léopold Verstraete, 28 ans, 13, Impasse du Plomeux à Wasquehal, entorse sacro-lombaire : 12 jours de repos.

APRES LES FETES DU 20e ANNIVERSAIRE DE L'UNION MUTUALISTE. — Le Comité remercie toutes les personnes qui ont bien voulu l'aider pour la circonstance pour les remercier publiquement du dévouement désintéressé qu'elles ont apporté. Grâce à eux le succès fut assuré.

Le tirage de la tombola a eu lieu dimanche soir. Le service de table a été gagné par le numéro 1777. Quant au lot offert par la maison Flipaux, il a été gagné par le n° 829.

Ces deux superbes objets seront donnés aux gagnants sur présentation de leur numéro.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le Percepteur se rendra à la Mairie aujourd'hui, mercredi, de 14 h. 30 à 16 heures, pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers, notamment la taxe sur les chiens 1928 et pour payer les divers mandats ainsi que les primes d'encouragement national.

M. Dutron, contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie le même jour aux mêmes heures pour percevoir les contribuables.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain jeudi à 15 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir-Bonnet.

CERTIFICATS DE VIE. — Les titulaires de rentes d'accidents de travail et de la caisse nationale de vieillesse, sont priés de passer à la Mairie, 2e guichet, pour signer leur certificat de vie qui leur permettra de permettra de percevoir leur trimestre le 1er juin. Se munir du titre.

SEANCES DE VACCINATION. — M. le docteur Butin procédera demain, jeudi aux vaccinations et revaccinations dans l'ordre suivant : A la Mairie à 8 h. 30 pour les enfants de 0 à 1 an ; A 9 heures, pour ceux de 10 à 11 ans ; A 9 h. 30, pour les personnes de 20 à 21 ans et celles non assujetties qui désirent se faire revacciner.

Le même jour à l'école maternelle du Capreau : A 10 h. 30 pour les enfants de 0 à 1 an ; A 11 heures, pour les enfants de 10 à 11 ans ; A 11 heures 30, pour les personnes de 20 à 21 ans et celles non assujetties qui désirent se faire revacciner.

La révision aura lieu aux mêmes lieux le jeudi 31 mai à 8 h. 30 à la mairie et à 10 h. 30 à l'école maternelle du Capreau.

Les enfants et personnes convoqués qui n'assisteraient pas à ces séances devront produire dans un délai de dix jours, un certificat médical constatant leur récente vaccination ou revaccination.

AU CIMETIERE. — Les familles ayant des membres inhumés en terrain commun en 1914 et en 1915 sont invitées à procéder à l'enlèvement des monuments et objets funéraires garnissant ces tombes avant le 15 août 1928. A l'expiration de ce délai, l'enlèvement sera fait par les soins du service du cimetière et les objets tenus en dépôt pendant une année au cours de laquelle les familles pourront les réclamer contre remboursement des frais occasionnés.

A l'expiration de ce délai d'un an, les objets non réclamés resteront la propriété de la commune.

LES MARIAGES DE LA PENTECOTE. — En raison des nombreux mariages inscrits pour le samedi de la Pentecôte, M. l'Officier de l'état-civil se tiendra à la disposition des futurs époux de 10 à 11 heures.

ETAT CIVIL. — **Naissances :** Prudent Weyne, rue Louise Michel 108. — Georges Pulcian, rue des Villas Ouvrières, 76.

PIPES AU BLOC DÉCUME 43, rue du Sec-Arembault, Lille

LANNOY

FRATERNELLE DES COMBATTANTS DE LANNOY-LYS-TOUFFLERS. — L'excursion projetée pour lundi prochain est maintenant mise au point. Le départ est prévu pour 6 heures du matin. Rendez-vous à 5 h.